Les Juifs furent-ils vraiment les habitants de la Palestine ?

Par M. Abul-Muzaffar'

D'après leurs textes sacrés les Juifs sont des descendants d'Abraham venu lui-même d'Iraq se réfugier avec sa famille, d'abord en Egypte, puis en Palestine où il obtint l'autorisation de s'installer.

Un réfugié peut-il prétendre être le propriétaire d'un pays hospitalier contre les autochtones eux-mêmes ?

Plus tard, Jacob-Israël, petit-fils d'Abraham émigre avec sa famille, d'une quinzaine de personnes environ, pour s'installer en Egypte. Quelques générations plus tard, conduite par Moïse, cette famille émigre encore une fois, et se réfugie dans le désert du Sinaï. Là elle reçoit la célèbre révélation de la Thora et des Dix Commandements (Exode 20/17, Deut. 5/21), où Dieu leur dit précisément : « *Tu ne convoiteras pas la maison de ton prochain* ».

Si un peuple de Dieu viole la loi divine, il risque plus que tout autre d'encourir la colère de Dieu dans les deux mondes. Non contents de violer cette interdiction de la Thora, ils se sont permis de tuer les hommes, les femmes, les enfants, les nourrissons, les bêtes, et tout ce qui respire (cf Deut. 20/13-16, I Samuel 15/13) et tout cela pour la simple raison que les habitants du pays se défendaient contre l'envahisseur (cf. I Samuel 15/2).

Les habitants de la Palestine peuvent embrasser successivement différentes religions : idolâtrie, Christianisme, Islam etc., mais ils ne cessent pas d'être des Palestiniens. Ils ont plus droit à leur patrie que les envahisseurs. Les Amalek de la Bible étaient des Arabes, et les Palestiniens non-juifs de la Palestine sont pour la plupart des descendants de ces anciens habitants du pays.

Le temple de Jérusalem ?

Selon les données innombrables de la Bible, Moïse et les autres prophètes israëlites dressaient des tentes, pour y célébrer leurs prières collectives. Une maison était impensable pour ces patriarches ; elle n'est que le fait des rois tardifs. Donc le temple de Jérusalem, détruit par Titus, n'a en effet aucune valeur religieuse dans la religion juive.

A qui confier Jérusalem ?

On sait que les Juifs, les Chrétiens et les Musulmans ont tous un coin tendre dans leur cœur pour cette ville. A qui donc la confier ? Si aux Juifs, parce que les plus anciens de ces trois, pourquoi ne pas remonter aux Palestiniens pré-juifs, les Amalek ou autres ?

On sait que le Juif a du respect pour Moïse, mais pas pour Jésus ni pour Muhammad. Le Chrétien a du respect pour Moïse et pour Jésus, mais aucun pour Muhammad. Seul le Musulman honore religieusement aussi bien Moïse et Jésus que Muhammad, car il reconnaît les trois comme les plus grands prophètes et messagers de Dieu.

Le saint Sépulcre ou le tombeau de Jésus n'est point convoité par les Musulmans. Quant les différentes sectes chrétiennes ne purent se mettre d'accord, à quelle secte confier la garde de ce bâtiment ultra saint pour les Chrétiens, ce fut un congrès international des Chrétiens qui a choisi le gardien musulman. Le Musulman ne l'a pas demandé, mais il l'a accepté. Si un autre congrès inter-chrétien se met d'accord pour le confier à quelqu'un d'autre, le Musulman remettra les clés de bon gré. Avant de lui faire des reproches, il faut que les Chrétiens s'entendent entre eux.

La prétention islamique une légende ?

Habitant dans une maison de verre, il ne faut pas lancer des pierres chez le voisin. La visite de Jérusalem par Muhammad, mentionnée en toute précision par le Coran 17/1, si elle est légendaire, quelle valeur ont les textes bibliques, invoqués par les Juifs, pour les non-Juifs ?

Conclusion :

Pour terminer, rappelons que depuis quatorze siècles au moins, toutes les fois qu'il y eut des pogromes contre les Juifs, ils ont toujours et invariablement trouvé asile dans les pays Musulmans, en Andalousie, en Afrique du Nord, en Turquie et partout ailleurs. Le Musulman l'a fait par charité, et ne demande pas de récompense, mais Dieu n'aime pas les ingrats.